■ Association romande des informaticiens ARI, à Penthalaz, CH-550-0174058-2 (FOSC du 30.04.2002, p. 15). Siège transféré à Lausanne, chemin de Fontenay 9, c/o M. Yves Fauth. La signature de Pfister Danièle et Bersier Fernande est radiée. Nouveaux membre du comité avec signature collective à deux: Yves Fauth, de Sion, à Lausanne, secrétaire, et Bovay Daniel, de Correvon, à Lausanne, caissier.

Journal no 8014 du 30.07.2004
(02391696 / CH-550.0.174.058-2)